

Impôt sur le revenu

importe que cet immeuble se trouve à Vancouver, à Regina ou à Halifax. Au cours de cette prétendue période d'austérité, le gouvernement dépense des fonds à la construction d'un immeuble de bureaux à Montréal alors, que nous dit-on, il y a déjà trop d'espaces de bureau inutilisés. On dirait que le gouvernement fait des pieds et des mains pour gagner des voix au Québec.

Si Castlegar recevait une aide du gouvernement fédéral et provincial, elle pourrait tripler ses possibilités d'emploi d'ici cinq ans; au lieu de cela, elle risque de devoir renoncer à toute expansion de son industrie actuelle. Toutes les démarches effectuées auprès du ministre de l'Expansion économique régionale (M. Lessard) sont restées sans écho. Le gouvernement porte des œillères. Il trompe les exploitants de petites entreprises en adoptant un programme destiné à aider les Canadiens à abaisser le prix de l'énergie et un programme d'isolation, qui, je le répète, est bon en soi. Puis, il se tourne de l'autre côté et de l'autre main, extorque de l'argent aux personnes âgées.

Le gouvernement prend et le gouvernement donne, mais il prend toujours plus qu'il ne donne. D'une part, le ministre nous assure qu'il n'adoptera pas telle politique et d'autre part, quelqu'un d'autre propose de le faire dans l'une des dispositions du bill. Cela prouve bien que le gouvernement est incapable d'établir une liste de priorités. Il préfère dépenser 100 millions de dollars en construisant une tour qui montre...

Une voix: Ce n'est pas vrai.

M. Brisco: Monsieur l'Orateur, le député d'en face pourra parler à son tour lorsque j'aurai fini, à moins qu'il ait une question à poser, ce dont je doute.

Le gouvernement n'a pas établi de liste de priorités, il n'a pas vu plus loin que le bout de son nez et a décidé qu'une localité de la taille de Castlegar n'a pas besoin de s'étendre et d'accroître ses possibilités d'emploi. Par contre, le gouvernement se propose de construire une tour dans la ville de Montréal.

Voilà le genre de politique que suit le gouvernement, les œillères qu'il porte, et le genre «d'emphysème» verbal dont il souffre.

● (2152)

[Français]

M. Roch La Salle (Joliette): Monsieur le président, c'est avec grand intérêt que je voudrais faire certaines remarques sur cette loi. Je remarque que le ministre parle déjà d'abus du droit de parole. Pourtant, monsieur le président, je pense qu'il a souligné dans sa présentation combien cette loi était importante, et parce qu'on la reconnaît comme très importante, je pense que l'on a de sérieuses raisons de faire des remarques. J'aimerais dire au ministre tout de suite qu'il y a certaines bonnes dispositions dans cette loi que nous aimerions appuyer immédiatement. Malheureusement, il y a aussi des dispositions qui sont discutables pour ne pas dire contestables. Nous pensons, encore une fois, que c'est la stratégie du gouvernement de présenter une loi qui dans son ensemble comporte plusieurs dispositions dont certaines méritent notre appui et nous n'hésiterons pas bien sûr à appuyer par exemple une réduction d'impôt. On le demande depuis deux ans. Ce n'est que la semaine dernière que le ministre a décidé de nous présenter cette loi. J'espère bien que nos amis d'en face ne tenteront pas

de se donner la responsabilité d'avoir trouvé quelque chose d'aussi génial.

Depuis deux ans, monsieur le président, le chef de mon parti et plusieurs de mes collègues réclament et croient qu'il était pressant d'ailleurs il y a deux ans de donner un pouvoir d'achat additionnel aux électeurs canadiens. On nous arrive avec cette loi qui, encore une fois, comporte certaines dispositions que nous considérons inappropriées pour le moment, et nous considérons surtout que ces mesures dans l'ensemble ne doivent pas faire partie de la même loi. Si le ministre trouve pressant de passer à l'action, qu'il fasse une proposition visant à sélectionner des mesures qui sont pressantes et qui sont valables et que nous reconnaissons comme très intéressantes, et nous allons, bien sûr, appuyer le gouvernement immédiatement.

Mais cela ressemble énormément au bill omnibus de jadis, où on nous présentait des mesures tout à fait différentes. On disait que 4 ou 5 mesures sur 7 étaient valables, qu'il fallait envelopper le paquet et nous faire accepter cela les yeux fermés. C'est là qu'arrive le problème, et le ministre devra attendre sûrement nous pensons, nous, en tous les cas, et nous demandons d'avoir l'assurance que tout au moins, à l'étape de l'étude en comité, que le ministre soit disposé à faire certaines concessions et à présenter cette loi en troisième lecture beaucoup plus présentable qu'elle l'est présentement, et sûrement qu'il aura la coopération qu'il souhaite avoir de l'opposition. Mais je regrette un peu de constater le mutisme de mes amis d'en face sur les mesures qui sont discutables et discutées et qui sont probablement rejetées par une bonne partie de la population.

Nous croyons qu'il est normal que nous faisons notre devoir en tous les cas en alertant les membres du parti au pouvoir qu'il y a des dispositions encore une fois qui sont inacceptables pour le moment et que d'autres dispositions nous plaisent énormément et encore une fois celles qui pourraient plaire le plus aux Canadiens c'est la réduction d'impôt, mais je le répète, mon parti le réclame depuis deux ans et recommande ces réductions d'impôt pour un pouvoir d'achat supplémentaire. Mes prédécesseurs et d'autres, la semaine dernière, ont parlé particulièrement des articles qui traitent des compagnies d'assurance, des détenteurs de polices d'assurances et bien sûr des gains de capitaux, à l'égard particulièrement des agriculteurs et là nous avons bien sûr des réserves sérieuses sur ces dispositions. Alors je voudrais dire, monsieur le président, que nous sommes très bien disposés sur les bonnes mesures mais nous entendons bien faire notre devoir sur celles que nous considérons inacceptables pour le moment.

Évidemment, je viens d'une circonscription, monsieur le président, qui connaît ses problèmes également et autant le discours du trône que dans les crédits que voudrait proposer le ministre et qui pourrait être, à son avis, en tous les cas immensément intéressants pour la population, ces crédits-là ne répondent pas également à tous les problèmes. Et dans ma circonscription, des gens s'inquiètent énormément de la situation économique, et la loi à l'étude n'est pas de nature non plus à corriger certains points qui sont fort importants.

J'écoutais le député de Chambly (M. Loiseau) et je pense qu'il est secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie et du Commerce, il faisait appel à cette chance que nous avons de redresser la situation. Il a fait un excellent discours, j'ai bien apprécié son discours, il a presque tout dit, monsieur le prési-